

## LE NATIONAL-CANADIEN

QUÉBEC—AUTORISATION DE CONSTRUIRE  
UN EMBRANCHEMENT

**L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports)** propose que la Chambre se forme en comité lors de la prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant, recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de pourvoir à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis un point au ou près le mille 72 de la subdivision des chutes Kiask jusqu'au lac Mattagami, dans la province de Québec, et en vue d'autoriser des prêts temporaires à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de \$9,660,000, pour permettre que les travaux de construction et d'achèvement de la ligne ferroviaire soient entrepris immédiatement; et en vue d'autoriser la Compagnie à émettre et le gouverneur général en conseil à garantir des valeurs pour le financement des dépenses relatives à ladite ligne ferroviaire jusqu'à concurrence des chiffres susmentionnés.

La motion est adoptée.

## LA LOI SUR LA COMMISSION DU TARIF

MODIFICATIONS VISANT À AUGMENTER LE  
NOMBRE DES MEMBRES, À POURVOIR À  
DES TRAITEMENTS, ETC.

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances)** propose que la Chambre se forme en comité lors de sa prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant, recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la loi sur la Commission du tarif en vue de porter de cinq à sept le nombre des membres de la Commission et de pourvoir aux traitements des nouveaux commissaires; et de statuer, en outre, sur des amendements corrélatifs destinés à faciliter l'adoption, par la Commission, d'un régime lui permettant de siéger par groupe.

La motion est adoptée.

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

REMISE À PLUS TARD DES LUNDIS RÉSERVÉS AUX  
MESURES D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE

**M. l'Orateur:** Avant de mettre en discussion le prochain article de l'ordre du jour, qui va au delà des affaires courantes, j'ai le devoir de signaler à la Chambre l'article du Règlement, applicable à cette session-ci, qui permet au gouvernement de remettre à plus tard, deux fois de suite, les lundis réservés aux mesures d'initiative parlementaire. C'est cet article qui nous régit à l'heure actuelle.

En annonçant les travaux prévus pour aujourd'hui, le leader de la Chambre avait dit, avant les vacances, que nous reprendrions le débat sur le budget, ce qui faisait d'aujourd'hui un jour réservé à l'initiative ministérielle. Comme le précédent lundi réservé

[L'hon. M. Fleming.]

aux mesures d'initiative parlementaire a été consacré aux mesures d'initiative ministérielle, cette décision est en contradiction avec l'article selon lequel ce jour serait nécessairement un jour réservé aux mesures d'initiative parlementaire, à moins que la Chambre n'en décide autrement à l'unanimité.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, lorsque le leader de la Chambre a parlé de l'ordre du jour, il a dit que nous reprendrions l'étude du budget aujourd'hui. Bien entendu, cela n'est possible qu'avec l'assentiment unanime de la Chambre. A cet égard, nous sommes subordonnés à la Chambre. Si la Chambre veut bien accepter une proposition officielle ou, si l'on veut, une motion sans aucun caractère officiel, je proposerais que la présente séance soit consacrée à l'étude du budget plutôt qu'à celle des mesures d'initiative parlementaire. Ainsi, nous pourrions procéder de la manière qu'a indiquée le leader de la Chambre.

Par contre, s'il n'y a pas consentement unanime sur ce point, nous passerons donc aux mesures d'initiative parlementaire.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'étais présent lorsque l'ordre des travaux a été annoncé, et si j'ai bien compris l'honorable député qui s'occupait des travaux de la Chambre, il y avait eu entente. C'est dans cet esprit que j'ai accepté sa déclaration, et je suis persuadé que c'est également dans cet esprit que l'opposition officielle l'accepte.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, au nom de l'opposition militante, je tiens à dire que, pourvu qu'on nous réserve un jour ultérieur, nous accepterons la recommandation du premier ministre.

**M. l'Orateur:** La Chambre acceptera-t-elle alors unanimement de consacrer cette journée aux travaux prévus par le leader de la Chambre, sans toutefois se départir d'un lundi réservé aux députés qui sera reporté à plus tard. Est-ce entendu?

**Des voix:** D'accord.

## DEMANDES DE DOCUMENTS

LE RAPPORT SINCLAIR SUR L'INDUSTRIE DE LA  
PÊCHE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

*Demande n° 19—L'hon. M. Pickersgill:*

Exemplaire du rapport sur l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique, présenté par M. Sinclair au ministère des Pêcheries.

**L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries):** Ce rapport est actuellement sous presse. J'ai été trop optimiste, je pense, dans mes prévisions sur la date où le rapport serait